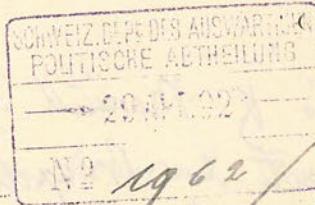


Légation de Suisse
en
France.

Paris, 4, rue Cambon le 27 Avril 1892.



Prière de rappeler le numéro ci-dessous

19

ad N° 1938

N° 1962

du 27.4.92

s. 15.

en attendant la

Monsieur le Conseiller fédéral

En réponse à l'offre que Vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 25 de ce mois, je m'empêche de Vous faire savoir qu'à tenir d'informations remplies verbalement de la bouche de M^r Ribot, Ministre des affaires étrangères, la France de tout, pour entretenir des relations avec Menelik, de l'intérêt de particuliers français ayant des intérêts en Abyssinie, & spécialement d'un Français qui y a une conception de salines. Celui-ci a apporté il y a quelques temps au Président de la République française des décorations & des présents de la part du Roi, & M^r Ribot va devenir de même intermédiaire pour envoyer une décoration & des cadeaux. Le Roi désire particulièrement des armes. - L'Abyssinie n'étant pas comprise dans la région où les

au Département des
affaires étrangères (Div. Politique)

Berne

BAR

9

Dodis



envois d'armes sont prohibés & Menelik ayant d'ailleurs été admis à adhérer à l'acte de Bruxelles par un mandataire spécial, on est tenu à moins de risque vis-à-vis de lui en cette matière.

La France préfère de servir de l'entremise de particuliers pour ses rapports avec Menelik pour ne pas soulever la question du traité antonelli & le contourner sans soulever de susceptibilités à Rome et M^e Ribot ne peut voir d'inconvénients d'aucune sorte à ce que le même procédé soit suivi par d'autres Pays puisque la France s'en tient de son côté. — M^e Carnot répondra à la lettre du Roi Menelik & remettra sa réponse à la personne qui avait apporté la lettre.

D'après M^e Ribot, il y a un réel intérêt commercial à entrer en rapports avec l'abyménie. Le Harrar est un pays riche. — L'abyminie produit d'ailleurs de l'ivoire, de l'or et des parfums, & achète et achète toujours plus des tissus de soie et des cotonnades. Mais les armes sont, en ce qui concerne le Roi, la chose de prédilection. Il y aurait peut-être aussi certaines machines

que l'on pourrait tenter d'importer.

M^r Ribot considère Djibouti & les voies des
propositions françaises comme réellement la meilleure
de préférence à celle de Massaoua. Menelik vient
de demander à la France la concession de terrains
pour y établir des entrepôts & M^r Ribot va répondre
affirmativement, bien entendu que cette concession
sera commerciale & n'impliquera pas de souveraineté

M^r Hg est d'ailleurs en situation de bien renseigner
mieux que personne sur les dispositions commerciales que
l'Ethiopie peut offrir à nos fabricants.

Agny, Monseigneur le Conseiller fédéral, les
apprécierai de ma haute considération

Lalley